

<https://www.pressegauche.org/Urgence-climatique-ou-electorale>



Urgence climatique ou électorale ?

- Politique canadienne - Environnement -



Date de mise en ligne : mardi 21 mai 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Parce qu'il y a urgence d'agir, ces C-DUC sont à mettre en place sans tarder. C'est pourquoi, madame la ministre, nous vous les proposons aujourd'hui. Comme on dit au Québec : « Il faut que les bottines suivent les babines ! »

Honorable Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Parlement d'Ottawa

Madame la ministre,

Nous avons appris par les médias que vous avez inscrit au feuilletton une motion visant à ce que la Chambre des communes « déclare que le Canada est en situation d'urgence climatique nationale ».

Cela aurait pu nous réjouir, si nous n'avions pas en tête le soutien de plus de 10 milliards de dollars par année de votre gouvernement au secteur pétrolier à travers divers produits financiers favorisant l'exportation.

Vous n'êtes pas sans savoir, madame la ministre, que la cause des dérèglements climatiques est l'émission des gaz à effet de serre (GES) qui découle de notre usage des énergies fossiles. Conséquemment, il faut abandonner urgemment ce mode énergétique pour le remplacer par des énergies renouvelables.

Or, l'achat l'an dernier par votre gouvernement de l'oléoduc Trans Mountain au coût de 4,5 G\$ nous amène plutôt à sentir dans votre motion comme une odeur d'urgence électorale plutôt que d'urgence climatique.

Mais nous sommes prêts à vous croire, vous et votre gouvernement, si vous êtes prête à déposer à la Chambre des communes, en référence de votre motion, la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique - DUC, qui est déjà appuyée par 365 municipalités du Québec représentant plus de 76% de la population, ainsi que par des dizaines et des dizaines d'organisations de la société civile, et endossée par le Parti Québécois, Québec solidaire, le Parti vert du Québec et le Bloc Québécois.

Et parce que les solutions à cette crise climatique ne peuvent être qu'individuelles, l'urgence climatique commande une action planifiée et organisée pour changer nos façons de répondre à nos besoins en société. C'est pourquoi nous avons défini les Chantiers de la DUC (C-DUC), onze domaines d'intervention dans lesquels doivent s'investir sans délai nos gouvernements fédéral et provinciaux, les municipalités et les citoyens.

Neuf de ces chantiers visent à nous sortir des énergies fossiles en transformant nos façons de faire et d'être dans plusieurs sphères de la société :

POLITIQUES ET LOIS CARBONEUTRES : nouvelle économie fondée sur les limites biologiques et physiques de la planète ; sortie urgente des énergies fossiles via des politiques et des lois contraignantes.

ZÉRO SOUTIEN AUX ÉNERGIES FOSSILES : arrêt immédiat de toute aide publique favorisant les émissions de GES ; transfert des fonds vers les énergies pleinement renouvelables, l'efficacité énergétique et la réduction énergétique.

Urgence climatique ou électorale ?

CONSOMMATION RESPECTANT LES CAPACITÉS DE LA PLANÈTE : accorder le secteur de la consommation aux cibles de réduction des GES, appliquant une conversion rapide et juste vers une nouvelle économie.

SORTIE DU CHAUFFAGE FOSSILE ; BÂTIMENTS CARBONEUTRES : remplacement des systèmes à combustible fossile (chauffage, fournaise, chauffe-eau et climatisation) par des systèmes à énergie renouvelable.

RÉAMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR UN ENVIRONNEMENT CARBONEUTRE : nouveaux plans d'aménagements urbains augmentant le stockage de carbone et diminuant les émissions de GES.

ENDIGUER LE GASPILLAGE : mise en marche de tous les mécanismes de l'économie collaborative, tant au niveau des particuliers, au niveau industriel et autres.

MOBILITÉ TERRESTRE CARBONEUTRE : réduire urgemment les GES du secteur des transports ; accentuer la conversion électrique ; favoriser le transport en commun électrifié.

DES INDUSTRIES À FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET CARBONEUTRES : diminuer fortement les émissions de GES du secteur industriel en éliminant l'utilisation de combustibles fossiles, incluant le gaz de schiste, et en transformant les procédés émetteurs.

SOLS EN SANTÉ ET AGRICULTURE : supporter financièrement la transformation du monde agricole vers une agriculture soutenable.

Deux derniers chantiers s'attardent aux actions à entreprendre pour nous protéger des impacts actuels et à venir du réchauffement climatique :

AUTOSUFFISANCE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : assurer 100% d'autonomie alimentaire d'ici 2030.

UN SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX PRÊT POUR LES CRISES : une première ligne interdisciplinaire publique, forte, décentralisée et démocratisée.

Parce qu'il y a urgence d'agir, ces C-DUC sont à mettre en place sans tarder.

C'est pourquoi, madame la ministre, nous vous les proposons aujourd'hui.

Comme on dit au Québec : « Il faut que les bottines suivent les babines ! »

Respectueusement,

Pour GMob et la DUC : Jacques Benoit, Michel Jetté, Louise Sabourin, Normand Beaudet, André Bélisle, Marc Brullemans.